



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	7 <sup>ème</sup>
Nom de site	CI310979	Numéro	T10559
Adresse du site	284, boulevard Saint-Germain	Hauteur	R + 8 (31 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence LTE 700 MHz avec changement d'antennes sur un site 2G/3G/4G		
Complément d'info	Un autre opérateur présent sur le site OF (45°, 149° et 260°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	05/08/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	09/08/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	09/10/2018

Historique et contexte	
------------------------	--

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres sous le bas des antennes à 4 m	Tilts (degrés)	Entre 3° et 12°
Estimation	0° < 4V/m ; 120° < 5V/m ; 240° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers	Aucun établissement particulier dans un rayon de 100m autour des antennes		

#### Incidence visuelle

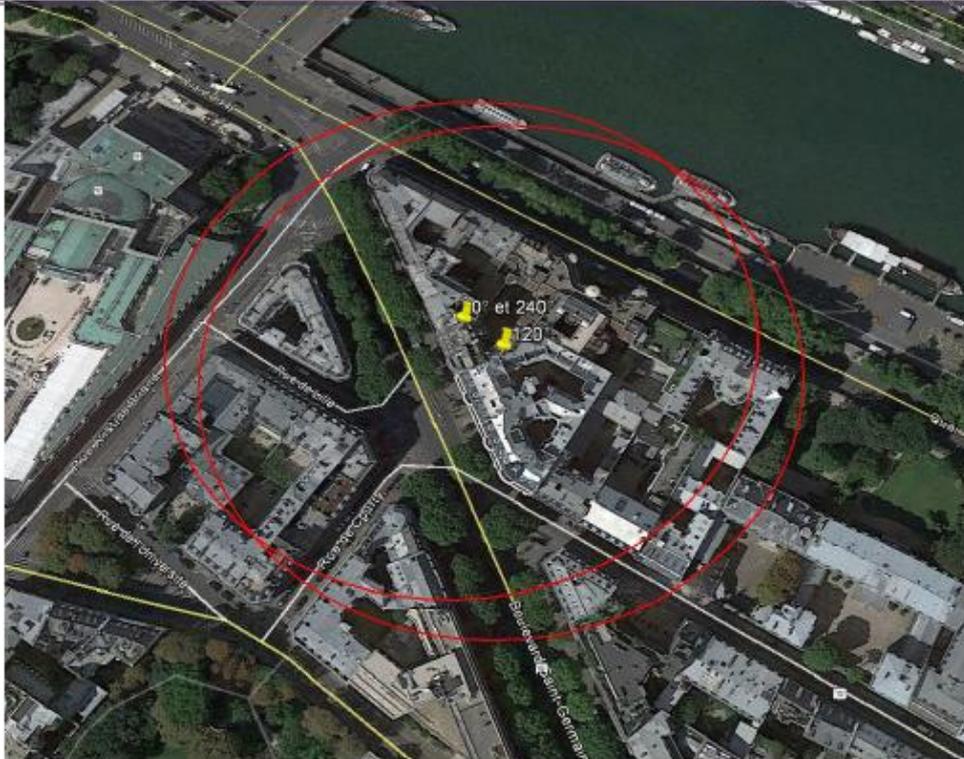
Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes penta-bandes existantes par trois antennes hepta-bandes de tailles identiques.		
Zone technique	Installation de modules techniques de taille réduite sur un mât existant ainsi que sur un nouveau mât, invisibles depuis la rue.		
Hauteur antennes/sol	32,90 m azimut 0° ; 34,90 m azimuts 120° et 240°		

<b>Date :</b>	<b>Conformité du dossier</b>
---------------	------------------------------

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M AUTOUR DES ANTENNES

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**

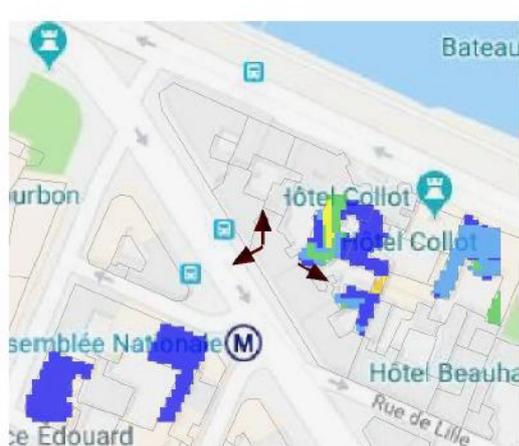
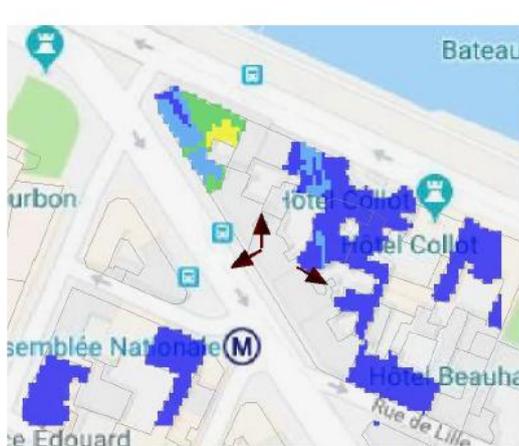


AUCUN BÂTIMENT EN VUE DIRECT DANS UN RAYON DE 25M AUTOUR DES ANTENNES

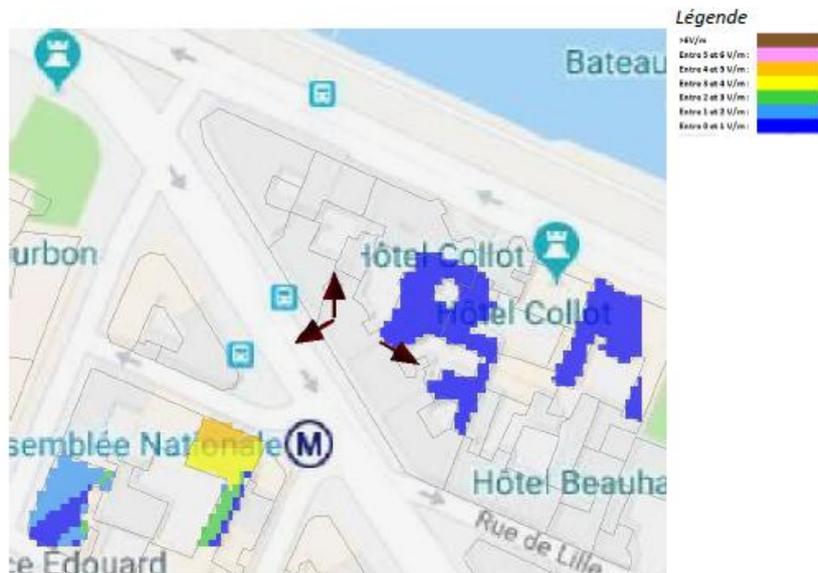


Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 28,5 m.



	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 3-4 V/m	entre 4-5 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	25,5 m	28,5 m	28,5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

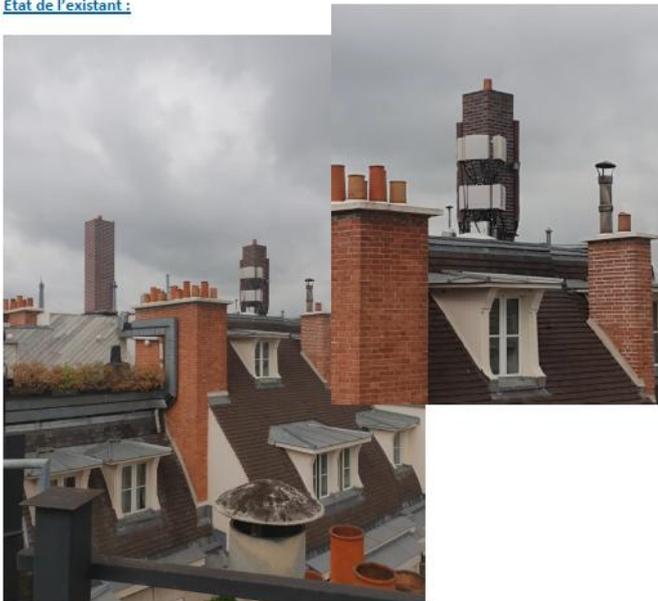


Etat projeté :

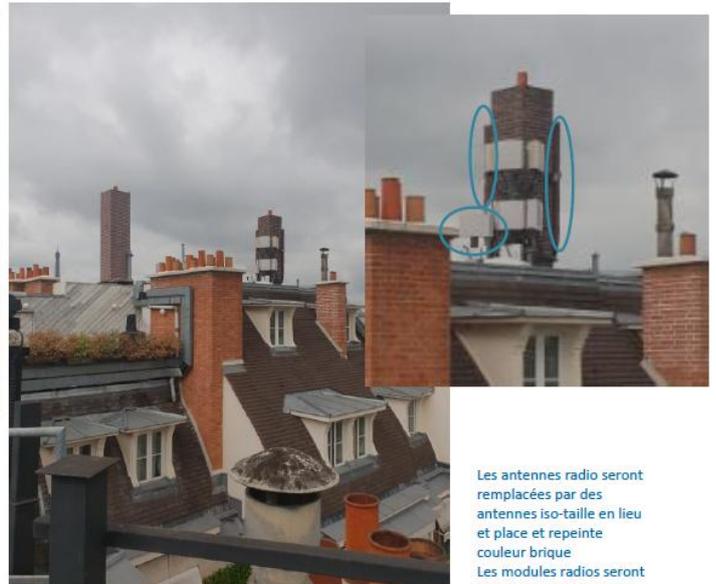


Pas d'impact visuel l'antenne radio sera remplacée par une antenne iso-taille en lieu et place, non visible depuis la rue.  
Les modules radios seront ajoutés sur le mât existant

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Les antennes radio seront remplacées par des antennes iso-taille en lieu et place et repeinte couleur brique  
Les modules radios seront installés sur un nouveau mât



Vue des Azimuts

